

Information

votations 5 décembre 1976

N° 3 - Décembre 1976

Edité par le secrétariat central
du Parti socialiste suisse



OUI à la semaine de quarante heures

OUI au contrôle des prix

OUI à l'arrêté sur l'argent et le crédit

Le OUI socialiste aux quarante heures



Trop d'accidents de travail

Durant ces vingt dernières années, les conditions de travail ont subi un durcissement. C'est souvent au prix d'une augmentation de l'intensité du travail que ces gains de productivité ont été possibles: accélération des cadences, diminution des temps de pause, etc. Et c'est le cercle vicieux bien connu: tension nerveuse, surmenage, recours aux tranquillisants et aux stimulants. Sans compter l'accroissement des accidents du travail. Toujours selon le BIT, la Suisse est un des pays d'Europe où le travail est propor-

De quelques divergences sur les moyens de parvenir au but

Si toutes les forces de gauche sont d'accord sur l'objectif des quarante heures, c'est au niveau des moyens à utiliser pour y parvenir que se marquent les divergences. Conventions collectives entre partenaires sociaux ou dispositions légales? Réalisation immédiate ou par étapes? L'Union syndicale aurait préféré se battre sur son terrain de prédilection, celui des négociations paritaires. Mais, en dépit des promesses faites par l'Union centrale

quarante-quatre heures: « Les frais ne s'élèvent pas dans la mesure où la durée du travail diminue, car le volume de la production s'abaisse dans une moindre proportion que la durée du travail. La cause en est que, du moment que les heures de travail sont moins nombreuses, la fatigue s'atténue et la capacité de travail de la main-d'œuvre s'accroît. Ainsi, le rendement par unité de temps doit s'améliorer. »

L'enjeu du 5 décembre

L'histoire de la démocratie directe nous apprend qu'en Suisse les grands progrès sociaux n'ont pas été arrachés en une fois. Pour les quarante heures, il faudra sans doute remettre l'ouvrage sur le métier. Un mauvais score à cette votation va donner des arguments aux patrons et freiner toutes les négociations sur la question. Il est donc indispensable que le monde du travail dans son ensemble dise

Texte de l'initiative populaire pour l'introduction de la semaine de travail de quarante heures

Article 34 octies

« La durée normale du travail ne doit pas dépasser quarante heures par semaine.

» Disposition transitoire: la nouvelle disposition entrera en vigueur un an après avoir été acceptée par le peuple en votation populaire. Dès ce moment, les dispositions légales concernant la durée maximale du travail hebdomadaire seront considérées comme étant modifiées dans ce sens. »

Les délégués du PSS au congrès de Montreux des 30 et 31 octobre 1976 ont décidé d'approuver l'introduction de la



N'en déplaise à nos partenaires gouvernementaux, à Montreux, le Parti socialiste est resté fidèle à ses engagements fondamentaux en soutenant sans équivoque l'initiative des organisations progressistes (POCH) sur les quarante heures. « Cette initiative, c'est nous qui aurions dû la lancer », entendait-on ce jour-là; c'est assez dire que pour les socialistes la promotion des travailleurs passe naturellement par la réduction de la semaine de travail. Si nous ne l'avons pas lancée, cette initiative, malgré ses imperfections, nous allons dorénavant la défendre.

En Suisse, la semaine de travail la plus longue

La Confédération européenne des syndicats (37 millions de membres) vient d'inscrire la semaine de trente-cinq heures comme revendication prioritaire à son programme. En regard de cet objectif, la lutte pour les quarante heures en Suisse fait figure de revendication modérée. C'est que la durée actuelle du travail dans notre pays est la plus longue de toute l'Europe: 45 heures selon la loi; 44,1 heures (durée moyenne) selon les statistiques. D'après le très sérieux BIT, la France a une durée du travail de 43,1 heures, l'Allemagne fédérale de 41,7, la Belgique de 37,6, l'Autriche de 35,8, la Norvège de 35,5. A titre de comparaison encore, la durée moyenne du travail est de 40,4 heures aux Etats-Unis et de 39 heures au Canada.

La comparaison est d'autant plus choquante que la Suisse est un pays riche, l'un des plus riches du monde. D'ailleurs, ce sont les travailleurs de ce pays qui ont largement contribué à accroître la richesse nationale. Malheureusement, en dépit du fait que la productivité de l'industrie s'est accrue de 23,4% de 1962 à 1968 (Kneschaurek), durant le même temps, la part des revenus du travail (salaires) dans la composition du produit national brut s'est régulièrement réduite (71,3% en 1950, 65,1% en 1970). Autrement dit, les travailleurs n'ont pas eu la part de la prospérité qui devait leur revenir.

tionnellement le plus meurtrier (voir encadré). Si l'on examine en outre les statistiques de la CNA, on constate que la fréquence des accidents de travail est d'autant plus élevée dans une branche de l'industrie que la durée du travail est plus longue. La réduction de cette durée est d'abord une mesure de protection de la santé des travailleurs!

Des déplacements toujours plus longs

Aggravation des conditions de travail encore par l'allongement des déplacements, conséquence du type de développement urbain propre au système capitaliste: les gens qui habitent le cœur des villes en sont chassés pour permettre l'implantation de bureaux, de banques, de magasins; ils vont alors s'installer à la périphérie des cités où viennent les rejoindre les personnes qui ont quitté la campagne dans l'espoir de mieux gagner leur vie à la ville. Une enquête effectuée auprès des plus importantes imprimeries de Zurich a montré que les 1118 personnes interrogées utilisaient en moyenne 1,68 heure par jour pour leurs déplacements de leur domicile à leur lieu de travail. Ce qui représente un jour entier de travail par semaine! La qualité de la vie, que chacun se pique de défendre aujourd'hui, comporte précisément un accroissement du temps réellement libre à la disposition des travailleurs.

Promouvoir le droit au travail

Le droit au travail est un postulat socialiste: pour que tous ceux qui désirent exercer un emploi — quels que soient leur sexe ou leur état civil — puissent le faire, il faut répartir entre tous le travail disponible. Dans son message sur l'initiative POCH, le Conseil fédéral prédit — en gonflant les chiffres pour la circonstance — que si elle est acceptée cela va provoquer la perte de trois cent mille postes de travail. Des postes de travail perdus? Non, des postes à attribuer aux treize mille chômeurs complets encore recensés à la fin de septembre, aux femmes mariées que l'on a renvoyées à leur foyer, aux étrangers qui auraient voulu rester chez nous et qui n'ont pas retrouvé de travail dans leur pays.

des associations patronales, ses dirigeants ont dû se rendre à l'évidence et choisir à leur tour la voie légale. Pour les patrons suisses, ce n'est jamais le bon moment pour introduire les quarante heures: lorsque l'économie va bien, on manque de main-d'œuvre; lorsque l'économie va moins bien le coût de l'opération est insupportable. Conclusion: il ne faut pas laisser les patrons choisir le moment qui convient.

D'autre part, si la voie conventionnelle peut paraître la mieux adaptée aux conditions propres à chaque branche de l'économie, elle ne convient qu'à celles où existe un syndicat fort; mais elle n'est d'aucune utilité pour les travailleurs, pour les travailleuses surtout, occupés dans les secteurs peu ou pas organisés.

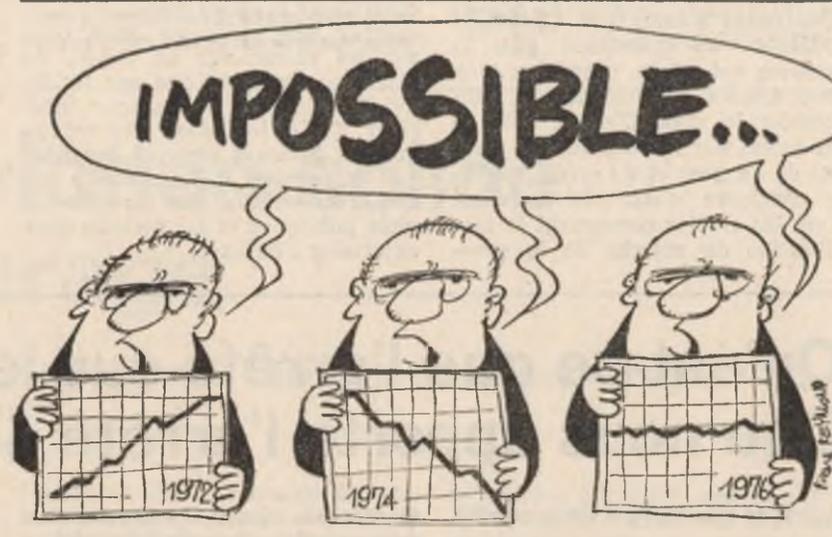
Un coup fatal à l'économie?

Si l'initiative POCH est acceptée, on nous promet les pires catastrophes. Economie ruinée, chômage, baisse du pouvoir d'achat. Ici, la démagogie et l'intimidation jouent à fond sur une population peu au courant des mécanismes économiques. Par honnêteté, il faut reconnaître toutefois que l'initiative souffre de quelques faiblesses. Tout d'abord, elle ne prévoit pas la compensation intégrale des salaires consécutivement à la réduction de la durée du travail; il faudra pour cela faire confiance à la combativité des syndicats — d'ailleurs, l'initiative que vient de déposer l'USS sur le même objet ne mentionne pas davantage la compensation des salaires. Ensuite, on peut regretter que la réduction des heures de travail intervienne de manière aussi abrupte et rigide (en l'espace d'un an pour tous les secteurs de l'économie). Pourtant, les malheurs qu'on nous prédit dans les milieux bourgeois sont tout à fait infondés. Il est prouvé, en effet, que la productivité augmente avec la diminution de la durée du travail. Il n'est que de se référer, pour s'en convaincre, aux nombreuses entreprises qui ont introduit ces derniers mois un horaire réduit: la production n'a pas diminué. Le Conseil fédéral le reconnaissait d'ailleurs explicitement en 1957, dans son message relatif à l'initiative des indépendants pour la semaine de

ou le 3 décembre prochain.

Gabrielle Nanchen,
conseillère nationale

par 404 voix contre 177.



Durée hebdomadaire moyenne du travail dans l'industrie des pays industrialisés

Industrie	Durée hebdomadaire du travail	Heures rémunérées	Heures réellement effectuées
Pays			
Suisse ¹	44,1		
Allemagne fédérale	41,7		
Etats-Unis	40,4		
Canada	39,0		
Autriche	—		
Australie	—		
Autriche			35,8
Belgique			37,6
France			43,1
Norvège (hommes)			35,5
Pays-Bas			43,0
Grande-Bretagne (hommes)			44,0
Australie			38,7
Japon			41,7
Tchécoslovaquie			43,4
Union soviétique			40,6

Sources: BIT/annuaire des statistiques du travail; bulletin des statistiques du travail.
¹ Pour rester rigoureux dans la comparaison avec d'autres pays, il n'est pas possible d'introduire les derniers résultats dans ce tableau. Au deuxième trimestre de 1975, la durée hebdomadaire moyenne du travail était, en Suisse, de 43,1 heures.

Accidents mortels pour 1000 salariés, par année (300 jours)

	Fabriques	Construction	Chemin de fer
Suisse	0,14	0,66	0,39
RFA	0,17	0,37	0,26
Italie	0,09	0,53	0,10
Pays-Bas	0,04	0,13	0,11
Gde-Bret.	0,04	0,21	0,25

Source: rapport annuel du BIT, 1974. Allemagne et Grande-Bretagne, 1973; Suisse et Pays-Bas, 1972; Italie, 1971.

Ne manquez pas l'émission consacrée à la semaine de quarante heures à la Télévision romande **mardi 30 novembre** à 20 h. 20, avec le concours de notre camarade Gabrielle Nanchen, conseillère nationale

OUI à l'arrêté fédéral sur la politique du marché de l'argent et du crédit

OUI à l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix



L'arrêté fédéral sur la politique du marché de l'argent et du crédit constitue en l'état actuel la pierre angulaire des moyens de lutte contre l'inflation et de régulation de la situation économique. En l'état actuel, puisque le projet d'article constitutionnel sur la conjoncture économique n'a pas passé, lors de la votation de mars 1975, le cap de la majorité des cantons (il avait obtenu en revanche la majorité du peuple), la Confédé-

truction, la limitation des amortissements admissibles pour les impôts et la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, il a déjà été approuvé, sous une forme différente, par le peuple et les cantons le 2 décembre 1973 pour une durée de trois ans. La prolongation, jusqu'à la fin de 1978, des dispositions prévues implique donc une nouvelle votation. Le champ d'application de l'arrêté sur la politique du marché de l'ar-

Ces mesures ont permis au cours de ces quatre dernières années de lutter efficacement contre la hausse des prix et de freiner dans une certaine mesure la réévaluation permanente qui atteint le franc suisse depuis que, en 1971, le « système » monétaire international a cessé d'en être un.

* * *

L'arrêté fédéral sur la surveillance des prix est d'importance moindre par rapport à l'arrêté sur la politique du marché de l'argent et du crédit. Il est enfant, lui aussi, des mesures urgentes prises à la fin de 1972 pour lutter contre l'inflation. Son efficacité économique est difficile à évaluer, car il faut tenir compte non seulement des situations précises (elles sont nombreuses) où l'action du préposé à la surveillance des prix a pu s'exercer de manière positive, mais aussi de tous les cas, par définition inconnus, où des entreprises ont renoncé à procéder à des hausses de prix pour éviter de devoir se justifier devant ce service fédéral. C'est d'ailleurs en considérant cet aspect des choses et, aussi, en lisant les attaques de la droite contre la surveillance des prix qu'on est amené à considérer que son maintien est nécessaire. En effet, la lutte contre l'inflation a obtenu actuellement de bons résultats, mais tant une certaine reprise de la conjon-

La semaine de quarante heures : un ancien postulat du PSS et des syndicats

1930. — Max Weber, ancien conseiller fédéral, déclarait lors d'un congrès syndical, à Lucerne: « La réduction du temps de travail est nécessaire. Il s'agit tout d'abord de s'en tenir strictement à la semaine de quarante-huit heures, puis de l'abaisser à quarante-quatre ou à quarante heures. »

1933. — L'Union syndicale suisse inscrit dans son programme d'action l'objectif de la semaine normale de quarante heures dans l'industrie.

1935. — La Conférence internationale du travail adopte une convention qui recommande la semaine de quarante heures.

1975. — Dans un programme urgent de lutte contre la récession et ses conséquences, présenté par l'Union syndicale suisse et le PSS, un point 8 intitulé « Abaissement de la durée légale du travail » postule expressément l'introduction progressive de la semaine de quarante heures avec une pleine compensation du salaire.

Juin 1975. — Le Conseil des ministres du Marché commun adopte une recommandation à l'intention des Etats membres qui prévoit l'introduction de la semaine de quarante

heures d'ici à la fin de décembre 1978 au plus tard. Il ne s'agit nullement en l'occurrence d'une recommandation qui n'engagerait à rien, comme le prétend le Conseil fédéral dans son message, devait déclarer le conseiller national Walter Renschler, socialiste zurichois.

Les pays suivants ont légalisé la semaine de quarante heures: Finlande, Luxembourg, Norvège, Autriche et Suède.

La semaine de quarante heures a été introduite dans certaines branches économiques par la voie contractuelle, notamment en Belgique, en République d'Allemagne fédérale, en Angleterre.

Il ressort d'une enquête réalisée dernièrement par le Bureau international du travail que la semaine de quarante heures s'est imposée dans le secteur public dans la plupart des pays, dont ceux de l'Ouest, à l'exception toutefois de la France et de la Suisse.

Cela doit changer ! Oui à l'initiative pour l'introduction de la semaine de quarante heures.

Les typographes soutiennent l'initiative pour la semaine de quarante heures. Pourquoi?

L'assemblée extraordinaire des délégués se prononça pour le mot d'ordre du oui à l'unanimité. Il fut également décidé à l'unanimité de revendiquer l'inscription de la semaine de quarante heures sans diminution de salaire dans la nouvelle convention de travail de 1977.

● Le chômage et de profonds chan-

● La Fédération internationale des arts graphiques recommande aux associations affiliées de revendiquer la semaine de trente-cinq heures. Il ne s'agit pas d'une directive utopique. Dans divers pays, les syndicats se rapprochent de cet objectif ou l'ont déjà réalisé dans certains domaines pour répondre à la menace que les nouvelles techni-

ration ne dispose donc toujours pas, par la grâce des milieux les plus conservateurs du pays, de compétences permanentes en matière conjoncturelle. Un nouveau projet est maintenant soumis aux Chambres fédérales. Sa discussion, puis la votation qui suivra, prendront bien deux années. En attendant, il faut combler le vide. C'est le rôle de cet arrêté sur la politique du marché de l'argent et du crédit. Celui-ci d'ailleurs n'est pas nouveau. Avec les arrêtés concernant la stabilisation du marché de la cons-

gés et du crédit est très large. L'application des mesures décidées par le Conseil fédéral est confiée à la Banque Nationale. Trois secteurs principaux sont visés: 1. *Le contrôle de la masse monétaire* pour exercer une influence aussi bien sur les placements en Suisse de capitaux étrangers que sur les liquidités du marché financier intérieur. 2. *La limitation des crédits* que les banques peuvent accorder aux entreprises. 3. *Le contrôle des emprunts publics* que les collectivités publiques et les sociétés sont autorisées à émettre.

ture économique mondiale que ces hausses inconsidérées de prix en Suisse pourraient rapidement entraîner une nouvelle flambée inflationniste. Celle-ci aurait cette fois des conséquences encore plus néfastes que lors des phases antérieures de surchauffe, car elle viendrait s'ajouter aux effets de la réévaluation du franc suisse. La surveillance des prix n'est donc pas un instrument superflu pour la maîtrise de la situation économique.

Jean-Pierre Ghelfi,
vice-président du PSS

Qu'est-ce que l'arrêté sur le crédit? Que nous apporte l'arrêté sur les prix?

Qu'est-ce que l'arrêté sur le crédit?

C'est un moyen permettant de régulariser la conjoncture dans les secteurs de la monnaie et du crédit.

De quels moyens dispose-t-on ?

● **Avoirs minimaux** : ce sont des sommes d'argent retirées momentanément de la circulation.

● **Limitation des crédits** : un quota d'accroissement fixe les limites imposées à l'octroi de crédits en Suisse.

● **Contrôle des émissions** : cette mesure permet de soumettre à autorisation l'émission publique d'obligations, d'actions et de bons de jouissance suisses, etc.

En temps de conjoncture normale, ces instruments permettent de lutter contre la hausse des prix. En cas de troubles monétaires, ils habilitent le Conseil fédéral et la Banque Nationale à prendre toute mesure appropriée à temps.

Que nous apporte l'arrêté sur les prix ?

● **Surveillance des prix** des marchandises et des prestations de services, à l'exception des salaires et des bénéfices.

● **Indication des prix de détail** : les prix de détail des marchandises et les coûts réels des prestations de services doivent être affichés, respectivement indiqués de façon appropriée

● **Mesures visant à empêcher les augmentations de prix injustifiées** : des prix augmentés sans raison justifiable peuvent être abaissés en cas de persistance d'un fort renchérissement ou d'augmentations extraordinaires des prix causant des préjudices notables à l'économie. Le Conseil fédéral peut ordonner que les hausses de prix envisagées soient soumises à l'autorité qui interdira les hausses de prix injustifiées.

● **Abaissement de prix injustifiés** : abaissement de prix maintenus artificiellement à un niveau élevé lorsque les commerçants omettent de faire bénéficier les consommateurs d'avantages obtenus sur le cours du change ou lors de réductions des droits de douane.

Il est très important de maintenir un **taux d'inflation le plus bas possible dans le pays**. Il permet de compenser partiellement les inconvénients de la réévaluation massive du franc qui pénalise avant tout notre industrie d'exportation. Un moyen de maintenir le renchérissement à l'intérieur du pays à un niveau bas consiste à reporter sur les consommateurs les avantages obtenus sur le cours du change pour des marchandises importées sous la forme de réduction de prix. **Donc: oui au contrôle des prix!**

Les arrêtés sur le contrôle des prix et sur le crédit ont permis d'abaisser les prix à la consom-

tion. La statistique ci-dessous en fournit la preuve:

Année	Indice des prix	Evolution en pour-cent par comparaison avec le mois correspondant de l'année précédente
1968	106,1	—
1969	108,8	+ 2,5
1970	113,7	+ 4,5
1971	121,3	+ 6,7
1972	129,5	+ 6,8
1973	140,2	+ 8,3
1974	156,1	+ 11,3
1975	164,5	+ 5,4
1976	166,0	+ 0,9

En examinant cette statistique, on sera peut-être tenté de penser que le contrôle des prix est devenu superflu, vu qu'il n'y a plus de renchérissement notable en Suisse. En effet, le renchérissement est peu conséquent en ce moment. Mais on aurait tort de tirer des conclusions hâtives du fait que la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation est tombée au-dessous de 1%. A la faveur du cours élevé du franc et de la baisse du taux de l'intérêt, le niveau des prix pratiqués en Suisse ne devrait plus accuser d'augmentation globale, mais se stabiliser ou même régresser légèrement. La vigilance est de mise également en regard de l'offre d'emplois. Supprimer le contrôle des prix équivaut à renoncer à un moyen d'exercer une vigilance toujours nécessaire.

gements techniques ne permettent pas de reporter une revendication considérée comme minimale.

● De deux cents à quatre cents membres étaient au chômage ces six derniers mois. Et ce nombre serait plus élevé si beaucoup de gens de la profession n'avaient pas changé de métier.

● Après avoir passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage en 1975, des typographes n'ont pu travailler, ne fût-ce une seule heure, dans leur profession. Or, il devient toujours plus aléatoire de trouver un emploi sans expérience professionnelle.

● On introduit de nouveaux procédés de fabrication étrangers, mais on se garde bien d'appliquer les horaires de travail en vigueur dans les autres pays.

● Dans presque tous les pays (à l'exception d'Israël, de l'Inde, de la Colombie, de l'île Maurice et de l'Afrique du Sud), les typographes travaillent moins que chez nous.

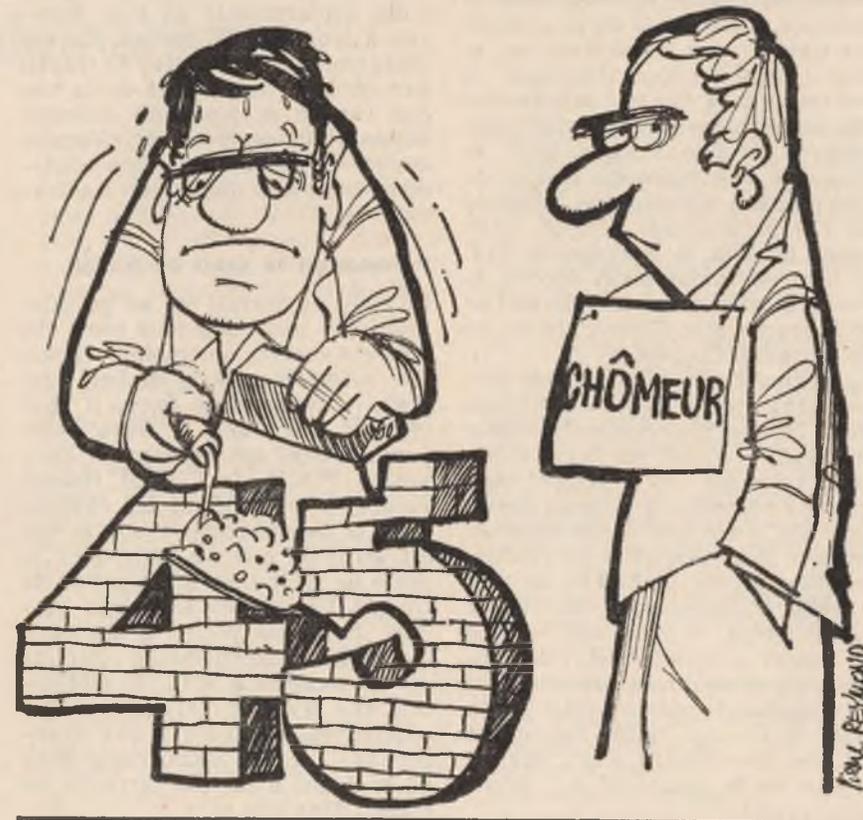
ques de production font peser sur les postes de travail.

● Il faut produire davantage, on demande une plus grande concentration — le temps réservé à la détente doit donc être augmenté.

● En période de haute conjoncture, les employeurs étaient contre la réduction du temps de travail. Leur argument: il faudrait engager encore davantage de travailleurs immigrés. Aujourd'hui, nous avons des chômeurs: cet argument ne tient plus.

● Le chômage a été introduit en beaucoup d'endroits sous la forme d'un horaire réduit. La perte de salaire a été partiellement compensée par l'assurance chômage, laquelle est financée par les travailleurs. Nous demandons une véritable réduction du temps de travail.

● La Suisse est l'un des pays les plus riches du monde. Les horaires de travail y sont parmi les plus longs. Il y a quelque chose qui cloche... nous pouvons nous permettre une diminution du temps de travail. Et cela le plus rapidement possible.



Droit au travail Droit à l'éducation



Journal du
Parti socialiste
suisse

Congrès 1976
à Montreux

Le PSS au cours de la législature 1975-1979

Discours du président du parti, Helmut Hubacher



Il y a exactement une année, le Parti socialiste suisse a remporté sa plus grande victoire depuis trente ans. Jamais, en temps de paix, il n'y a eu une représentation socialiste aussi importante au Conseil national. Pour ce qui concerne le Conseil des Etats, nos amis romands méritent un compliment tout particulier. Des cinq conseillers aux Etats, trois sont des camarades romands. Le reste de la Suisse doit

fait, le slogan bourgeois signifie: les gains à l'économie privée, les pertes à l'Etat. Ce n'est pas le Parti socialiste, mais les syndicats chrétiens qui ont publié, il y a une dizaine de jours, dans leur service de presse, la chose suivante à ce propos:

« Si ces politiciens bourgeois avaient au moins des idées. Des idées qui nous permettent de redresser ces développements funestes. Car personne ne se félicite d'une bureaucratisation croissante et d'impôts toujours augmentés. Mais ces politiciens n'ont pas d'idées, pas de conceptions, pas de recettes. Ils ne tiennent pas non plus suffisamment compte des causes de cette évolution. Sinon ils n'offriraient pas comme panacée davantage d'économie de marché. Car c'est précisément la faillite de cette économie de marché qui a

provoque des débats passionnés. Jusqu'à maintenant, la droite s'est contentée de démolir les exigences de la gauche démocratique en les faisant passer pour de l'interventionnisme étatique ou tout simplement pour des étatisations. Cette manière de renforcer la puissance des monopoles privés et des sociétés multinationales perd peu à peu de sa force. On sait en effet maintenant que pour nous le capitalisme d'Etat ne constitue pas une solution de rechange au capitalisme privé. Nous ne voulons invoquer ni les chapelles communistes ni les souches du capitalisme privé. L'économie de marché suppose, si elle veut être sociale et fonctionner, la concurrence. Non pas une concurrence ruineuse des forts contre les faibles, mais une concurrence dans le sens de l'égalité des chances. Nous pensons donc marché, non pas pouvoir.

trice de la propriété. Mais, précisément, la propriété est menacée par une politique économique irresponsable. L'air, l'eau et le sol sont des biens de la communauté; ils sont notre propriété commune. Dans aucun autre pays, l'endettement foncier n'atteint les proportions qu'il connaît en Suisse. Il n'y en a guère qui connaissent un environnement aussi maltraité que le nôtre.

Cela ne peut plus continuer, dit-on. Pour la droite, on entend par là trop souvent que quelque chose doit arriver pour qu'il ne se passe rien. Quand, par exemple, le Parti socialiste suisse propose une réforme foncière d'ailleurs sans danger pour la propriété, la droite « patriotique » se déchaîne et on prétend que la gauche veut étatiser le sol. On prétend que le Parti socialiste suisse veut enlever au propriétaire d'une maison familiale sa centaine de mètres carrés de terrain. Sur le modèle de la CDU-CSU: « socialisme ou liberté », on met sur le même pied réforme foncière et étatisation. Voilà comment procèdent les idéologues de la propriété.

Prôner l'eau et boire du vin

Les mêmes milieux qui s'attribuent le monopole de la liberté et nous affublent du spectre de l'étatisation se modèrent quand ils peuvent

l'Est, bien au contraire. Le commerce mondial signifie la coopération. La coopération vaut mieux que la confrontation militaire. Les relations sociales entre les Etats-Unis et l'URSS constituent la seule option pacifique. Mais nous avons tout de même une dent contre cette double moralité: celle de ceux qui, chez nous, prônent l'eau et qui, à l'étranger, boivent du vin. Nous n'aimons pas ceux qui mobilisent les gens contre le communisme et qui gagnent de l'argent à Moscou. Nous devons être plus offensifs contre cette stratégie d'intimidation. Albert Steck avait parfaitement raison quand, il y a quatre-vingt-dix ans, en 1886, il écrivait: « Les libéraux ont trahi le vrai libéralisme... Le libéralisme était tout d'abord tourné contre les aristocrates et les bourgeois. Il était en faveur du tiers Etat... Comme les anciens libéraux ont renversé la classe régnante et l'ont remplacée par la démocratie politique, les socialistes, en tant que force libérale nouvelle, doivent renverser la classe économique dominante et la remplacer par une démocratie économique. Le socialisme est le produit du véritable libéralisme et non des libéraux. »

Administrateur de la pensée libérale

Hans Tschäni, du « Tages Anzeiger » écrit que le véritable libéralisme

encore suivre.

Pas de raz de marée

La victoire électorale de 1975 n'a pas constitué un raz de marée. Le gain de dix mandats peut pourtant passer pour plutôt extraordinaire. Maintenant, nous devons consolider l'acquis. La condition nécessaire est de faire une politique qui réponde aux besoins du peuple. Les journaux de droite, et spécialement la « NZZ », ont fait preuve, après les élections, de stupéfaction et d'indignation. Stupéfaction et indignation parce que le Parti socialiste suisse, lors des négociations entre les quatre partis représentés au gouvernement, à propos des objectifs de la législature, a simplement voulu que l'on concrétise les intentions politiques. Nous avons refusé un accord qui ne soit constitué que de formules vidées de tout sens. L'ampleur de l'accord entre la gauche et la droite était manifestement trop étroit. Il ne s'agit pas pour nous de mener une stratégie de conflit dans toutes les hypothèses. Une coalition est vouée à l'unicité, mais l'électeur doit, d'autre part, avoir de véritables possibilités de choix. Sinon, il reste à la maison en ayant le sentiment de ne pouvoir opérer aucun choix.

On nous a reproché un deuxième péché politique: le fait d'avoir voulu mettre à l'épreuve démocratique la formule magique qui régit la composition du Conseil fédéral. Ce qui nous a poussé à le faire, c'était la question des solutions de rechange possibles. S'il n'y en a aucune, le statu quo n'a aucune chance légitime.

Privatiser les gains, socialiser les pertes

Où en est le Parti socialiste suisse aujourd'hui? Des décennies durant, la stratégie bourgeoise d'intimidation a réussi à confiner le socialisme dans l'isolement. Les exigences de la gauche ont fait et font encore régulièrement l'objet de la suspicion de la droite. Dans ce petit jeu, le bouc émissaire est toujours l'Etat.

Les bourgeois s'en tiennent toujours à leur antique formule: le moins possible à l'Etat, le plus possible à l'économie privée. Ainsi, disent-ils, la liberté est sauvegardée. En

étatiques. L'économie de marché n'apporte pas d'elle-même un équilibre conjoncturel et appelle donc la politique conjoncturelle. Elle ne réalise pas non plus de répartition raisonnable entre le revenu et la fortune et entraîne dès lors une répartition sectorielle par le biais de mesures fiscales. Elle favorise les puissants et affaiblit les faibles, exigeant ainsi des mesures de politique sociale, etc... »

Apatrides

Les bourgeois dominent largement cet Etat. Mais ils se comportent un peu comme des apatrides. « Trumpf Buur », Redressement national, « Aktion Bürger+Freiheit » et autres, tous clubs financés par l'économie, se comportent comme des accusateurs permanents de l'Etat. L'Etat est leur plus grand ennemi. Qui défend l'Etat, comme le fait le Parti socialiste suisse, soulève l'indignation de ces milieux de droite. Ces derniers, pour parler de manière lapidaire, veulent « beaucoup d'Etat » quand la chose leur convient et « peu d'Etat » quand cela ne leur plaît pas. L'intervention de l'Etat ne leur plaît pas quand elle ne consacre pas des privilèges, mais aurait tendance à les menacer. Ce que l'on souhaite est la conservation des privilèges existants. Mais il n'y a pas de réformes sans révision de l'acquis.

Ces milieux de droite n'ont peur de rien. Ils vont même jusqu'à se lier tacitement avec l'extrême droite de notre pays, ou alors ils ne prennent aucune distance à son égard quand il s'agit de transformer les pouvoirs détenus par un petit groupe en davantage de démocratie pour beaucoup. La preuve la plus actuelle de cette attitude peut être illustrée par leur attitude à l'égard de la participation. Ces milieux veulent s'approprier le patriotisme. Ils paniquent cependant contre « trop de démocratie ». L'économie, qui devrait être une économie publique, finance largement cette conjuration. Elle doit cependant bien se garder de ne pas devenir une opposition extraparlamentaire de notre démocratie. Car, à long terme, une telle politique n'aurait aucune chance. Même le dos au mur, le passé n'a plus d'avenir.

La discussion à propos de l'écono-

Le pouvoir et non pas le marché

Aujourd'hui, nous sommes souvent en présence du contraire: le pouvoir et non pas le marché. Ce fait correspond à l'idéologie conserva-

conciure des affaires avec les pays de l'Est. A Moscou, les représentants de l'économie helvétique se succèdent par centaines. Ils font antichambre en espérant réaliser des profits. Nous n'avons rien contre des relations commerciales avec

de l'Etat de droit démocratique était défendue de la manière la plus conséquente par les socialistes et non pas par les radicaux. La liberté du citoyen, dans le cadre

(Suite en deuxième page)

Une conviction solide et du courage

Extraits du discours prononcé par notre camarade Lilian Uchtenhagen au congrès 1976, à Montreux



... Des possibilités d'expérimentation — dans la politique scolaire et de l'éducation ou dans le domaine culturel — sont restreintes alors qu'on les croyait déjà acquises, des chances de développer la société sont manquées. Les lendemains sont devenus incertains. On se réfugie dans les acquis du passé que l'on estime plus sûrs, les forces répressives et autoritaires gagnent de nouveau en influence. Telles sont peut-être les plus graves conséquences de la récession. Nous n'avons que faire aujourd'hui des opportunistes et des réactionnaires, des gens qui croient pouvoir résoudre les problèmes de la société en tournant le dos au futur. Plus que

jamais, nous avons besoin des autres, de ceux qui ont une conviction solide, des courageux...

... De ceux pour qui la liberté et la justice ne sont pas des alibis mais un devoir démocratique. Nous avons besoin, camarades, de socialistes!

... Si les valeurs et les objectifs du socialisme démocratique ne restent pas au stade de la déclamation, mais sont compris dans leur contenu, ils indiquent de nouvelles formes de développement, valables aussi bien pour les pays hautement industrialisés que pour les pays moins développés, et qui permettent de surmonter les conflits d'intérêts existant actuellement...

... A l'avenir, l'amélioration du sort réservé aux personnes ayant un petit revenu devra passer toujours plus par une nouvelle répartition du revenu et de la fortune... La démocratie et l'autodétermination ne pourront être renforcées qu'en jugulant les puissances incontrôlées et en supprimant des privilèges injustifiés.

... Les réformes sociales ne sont pas utiles qu'à nous, elles servent aussi le capital... Mais chaque réforme aide à dépasser le système capitaliste, améliore les conditions nécessaires à l'établissement d'un socialisme démocratique...

... Si cet engagement important veut avoir tout son sens, il doit reposer sur des bases solides et ne saurait être improvisé en fonction

de critères purement opportunistes et tactiques. Citons un exemple concret: on n'utilisera pas n'importe quel moyen lorsqu'il s'agit de créer des postes de travail. Nous ne pouvons pas, des années durant, préconiser des meilleures conditions d'habitat dans les villes et une protection accrue de l'environnement pour ensuite, au titre de la création de nouveaux emplois, nous prononcer en faveur de la construction d'autoroutes dans les villes et d'immeubles dans les sites encore épargnés jusqu'ici. La lutte contre la crise ne doit pas non plus aboutir à sauver le système actuel afin qu'il puisse s'embourber de plus belle dans une nouvelle crise...

... Un programme à long terme ainsi qu'une prise de position systématique n'existent que partiellement...

... Cette situation ne saurait se prolonger si nous voulons que nos objectifs aient prise sur l'évolution politique.

Le congrès entendit l'appel de Lilian Uchtenhagen: il adopta la proposition de la section de Birsfelden demandant l'élaboration d'un programme de politique économique détaillé. L'avis de notre camarade Uchtenhagen à ce sujet: « Cette proposition doit bénéficier d'une priorité absolue. »

Le PSS au cours de la législature 1975-1979

Discours du président du parti, Helmut Hubacher

(Suite de la page précédente)

de la sécurité sociale, dépasse les privilèges d'une petite couche de population. Il en va de même dans la circulation routière, de la « liberté » des automobilistes sans égards qui doit être limitée par des interdictions pour que les usagers raisonnables ne soient pas menacés. Il faut limiter la concentration des pouvoirs dans l'économie et dans la société. Cela n'a rien à faire avec l'étatisation, mais bien plus avec le bien-être du peuple. Le Parti socialiste suisse est aux côtés de ce peuple, de cet Etat et de ce pays.

Le contrôle du pouvoir correspond parfaitement à l'esprit confédéral. Les mêmes milieux qui soupçonnent la gauche et qui, au cours de ces dernières années, ont condamné les jeunes qui distribuaient des papillons critiquant l'armée, les mêmes milieux qui mettaient tous les désagréments au nombre des activités subversives et qui manifestaient une attitude hostile à la gauche et ignoraient les événements du Chili, ces milieux-là doivent maintenant répondre du brigadier Jeanmaire, leur brigadier. Le Parti socialiste suisse n'a pas à se distancer de ce traître. Jeanmaire n'a jamais été notre homme ni notre affaire. Jeanmaire personnifie une double moralité tolérée depuis trop longtemps, officiellement. Il suffisait qu'il abreuve la gauche et lui oppose des slogans patriotiques. Pour ce brigadier, il faut que la responsabilité soit prise par ceux qui doivent l'endosser. Au cours de la Seconde Guerre mondiale déjà, on n'a pas trouvé de socialistes ni de syndicalistes au nombre des traîtres. On ne peut pas en dire autant partout. Ceux qui ne cessent de nous adresser des reproches difamatoires feraient bien de « balayer devant leur propre porte ».

Une coopération sans héroïsme

Depuis des décennies, le Parti socialiste suisse pratique, à la place

Le parti le plus fidèle au Conseil fédéral

Cela devrait constituer une réponse à la vieille dispute qui a cours dans nos rangs à propos de la question de savoir si le Parti socialiste suisse doit garder des représentants au sein du Conseil fédéral. Le Parti socialiste est le plus fidèle au Conseil fédéral. La chose peut paraître étonnante, mais les statistiques le prouvent. Dans toutes les questions importantes qui se posent à notre pays, c'est le Parti socialiste suisse qui est le plus résolument derrière le Conseil fédéral. Cette situation s'explique par le fait que, dans la politique de notre pays, le Conseil fédéral est l'autorité la plus ouverte. Si on le compare à la majorité bourgeoise de nos conseils, le Conseil fédéral est progressiste. Ce sont les partis radical, de l'Union démocratique du centre et les autres partis de droite qui font des difficultés au Conseil fédéral. Ce sont ces partis qui poussent des cris d'orfraie quand le Conseil fédéral, en dépit des difficultés financières et de la crise, propose la neuvième révision de l'AVS. Le Parti socialiste suisse n'a aucune difficulté à suivre le rythme du Conseil fédéral. Il est manifestement mieux entraîné que les autres. Actuellement, ce sont les mêmes milieux de droite qui cherchent à contraindre le Conseil fédéral à conduire une politique antisociale des caisses vides. Ils parlent d'économies, mais pensent démantèlement des prestations sociales.

Le Parti socialiste veut lutter avec la dernière énergie contre cette politique de démantèlement. Si d'autres partis ou groupements de partis ont de la peine à se prononcer en faveur d'un Etat social moderne, le peuple suisse doit savoir qu'il peut compter sur le Parti socialiste suisse. Nous voulons essayer de constituer, avec tous

une alliance sociale. Nous devons nous défendre contre l'attaque de la droite. La paix sociale jouit de la priorité. Elle ne tolère aucune provocation antisociale. Les radicaux de droite devraient le savoir, qui sont en faveur d'une augmentation des dépenses militaires mais qui veulent bloquer l'Etat social. Le Parti socialiste n'admettra pas que les petits paient pour les grands.

Les escargots ne sautent pas

L'un des thèmes de ce congrès était le droit au travail. Les questions économiques sont trop complexes pour ne faire l'objet que de quelques remarques. La social-démocratie, dans plusieurs pays, est aux commandes. Quand elle occupe des responsabilités gouvernementales, on peut constater qu'en cette matière elle dirige les affaires en ne s'inspirant pas de la facilité pour se réfugier dans l'illusion. Nous, socialistes, avons appris, comme le dit Günter Grass, que les escargots ne sautent pas. Si un système économique veut s'inspirer des impératifs humains, la sécurité des places de travail occupe la première place. Selon les pronostics, unanimes à ce propos, la crise économique n'est pas encore vaincue. Même l'Union de Banques Suisses, dans son bulletin, admet que la Suisse, parmi tous les Etats de l'OCDE, a subi la crise économique la plus grave. Le droit au travail est l'un des principaux droits de l'homme. Il signifie du travail pour chacun. Pour le Parti socialiste suisse, c'est là le devoir essentiel qui s'inscrit dans son combat en faveur d'une justice plus grande. Nous devons soutenir de toutes nos forces le droit au travail. En conclusion, notre succès électoral de 1975 doit nous encourager à justifier la confiance placée en nous. Erich Kästner a dit: « Il n'y a rien de bon en dehors de l'action. »



Créer une plate-forme à la liberté d'expression

Allocution de Max Frisch

Avant que vous n'alliez déjeuner, j'aimerais encore vous rendre attentifs au fait que la Suisse, notre pays, est actuellement en mouvement — un fait peu spectaculaire, et nous aurions déjà fait quelque chose en le rendant spectaculaire: si l'opinion publique prenait conscience de ce qui se passe actuellement dans notre pays, je veux dire d'une réduction constante des droits démocratiques.

N'attendez aucune révélation sensationnelle !

Un journaliste, qui a notamment recherché et décrit comment un petit traître à la patrie (à l'époque de Hitler) a été condamné à mort, afin qu'aucun doute ne naisse sur d'autres contemporains et de plus importants, tels dans les généraux — ce journaliste connu, qui a aussi porté devant l'opinion publique d'autres choses encore qui lui ont paru injustes et instructives, n'a pas été conduit devant les juges; car ce

tout cas, le brigadier Jeanmaire n'a pas été écouté.

Par ailleurs, ce qu'il y a à dire de cette affaire, cela a été commenté à la télévision suisse: par des officiers et des représentants du Département militaire. Qui d'autre aurait eu des questions à ce sujet?... Cela me rappelle une autre émission ayant pour titre « Tatsachen und Meinungen »; là, il était question de la réforme de l'armée, et le peuple avait l'occasion dominicale d'entendre les avis du colonel Oswald, à qui l'on doit la réforme de l'armée, du lieutenant-colonel Daniker, du colonel divisionnaire Wildbolz.

Pour apprendre incidemment ce que la troupe, qui dans un certain sens fait partie aussi de l'armée, pense des nouveaux règlements, si elle éprouve de la compréhension et est heureuse, à cet effet on n'avait invité aucun soldat, aucun caporal, mais un premier-lieutenant qui a

d'une confrontation héroïque, une coopération sans héroïsme. L'extrême gauche qualifie cette attitude de trahison. Günther Nenning donne une réponse satisfaisante à ce propos dans son livre: « Réalistes ou Traîtres? »

« La social-démocratie est une forme fortement réduite du socialisme. C'est mieux qu'une certaine gauche, faite de beaucoup de socialisme et de vraiment très peu de militants, en faveur d'autant de socialisme. »

Karl Marx, parlant des réformes, a qualifié ces « mauvaises bagatelles » de « victoire du principe ». Dans sa longue marche, la social-démocratie a imposé beaucoup de réformes qui ont modifié le capitalisme. Beaucoup nous reprochent d'être les piliers du système. L'économie ne peut fonctionner, c'est vrai, que si le mouvement ouvrier tire sur la même corde. En Italie, d'intenses discussions se sont nouées à propos du compromis historique. Le compromis historique signifie la collaboration entre classes opposées. Maintenant, il existe des partis communistes qui rejettent l'idée de la dictature du prolétariat. La réalité les a contraints à franchir ce pas. En fait, même s'ils le contestent, ils confirment la voie choisie par la social-démocratie. Actuellement, nous n'avons pas à nous en distancer.

La question qui se pose n'est pas: évolution ou révolution, mais plus justement: réformisme ou réaction. Comme le dit Nenning: « Par la seule voie d'une telle collaboration et d'une longue marche à travers les institutions, par la coexistence et la coopération, il est possible, dans les pays industriels soumis à la force du capitalisme, de faire des progrès en direction du socialisme. »

Celui qui veut nous doubler sur notre gauche et nous faire passer pour des révisionnistes doit savoir que la solution est située entre les extrêmes. Être tolérant signifie: pouvoir supporter les contradictions, signifie encore: respecter le compromis comme solution, signifie aussi: défendre la vérité de l'autre contre la prétention d'être les dépositaires exclusifs de la vérité. Nous ne sommes pas pour une politique du tout ou rien. Nous ne plaidons pas pour le mépris du possible.

ceux qui le veulent dans ce pays, Je vous remercie.

Congrès 1976 du PSS: bref aperçu

Mots d'ordre pour les votations fédérales du 5 décembre 1976:

Semaine de quarante heures: OUI (404 contre 177 voix).

Contrôle des prix: OUI (sans opposition).

Arrêté sur l'argent et le crédit: OUI (sans opposition).

* * *

Le congrès adopta une *résolution en matière de politique économique* qui accorde une priorité au maintien des postes de travail et qui préconise les mesures suivantes propres à alléger le marché de l'emploi:

- la semaine de quarante heures;
- le droit à davantage de vacances;
- une diminution libre de l'horaire de travail pour les travailleurs âgés;
- la flexibilité pour l'âge de la retraite.

Le postulat de la participation est fermement maintenu. La politique des consommateurs, de la concurrence et des banques doit être améliorée de façon décisive dans le sens de la déconcentration et de la transparence.

Conformément à cette résolution, le congrès donna les pleins pouvoirs au Comité central de *lancer une initiative populaire pour la prolongation du droit légal minimal aux vacances*, initiative qui devra encore être élaborée. En outre, *l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse pour l'introduction progressive des quarante heures*, qui doit être lancée à la fin de l'année, reçut l'appui du PSS.

* * *

L'aggravation de la situation économique a malheureusement provoqué un renforcement de la pression exercée sur certaines catégories de travailleurs contre l'exercice des libertés politiques. Le congrès *condamna fortement la répression politique, notamment dans le secteur de l'éducation*. Le PSS va s'engager davantage pour le respect des

droits de l'homme et des libertés individuelles. Il créera une commission de travail à cet effet.

* * *

Les thèses du PSS pour une politique de l'éducation, adoptées pour l'essentiel, attestent de l'esprit de pionnier dont fait preuve notre parti en ce domaine, après le rejet par les cantons, en mars 1973, de l'article sur la formation dans la Constitution fédérale. L'école doit:

- développer l'autonomie plutôt que favoriser l'adaptation;
- encourager tous les élèves, compte tenu des différentes conditions de départ, des intérêts et des besoins, plutôt que de recourir à une sélection à sens unique;
- pratiquer la solidarité plutôt que la compétition de tous contre tous.

Les thèses parlent en faveur de l'école globale. L'éducation préscolaire doit être généralisée. L'université du futur est conçue comme centre de coordination et d'organisation de la formation générale des adultes. L'offre en formation doit être équilibrée et accessible sur le plan régional. L'instruction publique nécessitant des investissements à long terme ne doit pas dépendre des fluctuations de la conjoncture.

* * *

En ce qui concerne le secteur interne du parti, le congrès décida enfin de procéder à une refonte du programme du parti, en faisant ressortir avant tout les contre-propositions à la réalité et à l'idéologie capitalistes.

* * *

L'entrée de trois femmes au Comité directeur constitue l'événement le plus marquant de l'élection des organes directeurs du parti. Le Comité directeur comprend douze membres, les secrétaires centraux et le président du parti qui a été reconduit dans sa fonction par acclamation.

qu'il a écrit est ma foi juste. En revanche, il a été licencié lorsqu'il s'est cru autorisé à plaisanter sur le prince du Liechtenstein. Pour être précis: licencié non par la rédaction, mais par l'éditeur du journal contre la volonté de la rédaction. Cet homme est par ailleurs absolument libre. Le droit d'exprimer librement son opinion, un principe de notre démocratie, reste intact; seule la plate-forme publique à cet effet devient toujours plus étroite. Sur la question de savoir si le film sur l'exécution du traître à la patrie Ernst S., primé à Mannheim comme meilleur film documentaire, sera présenté ou non à la télévision suisse, là-dessus ne statue pas le Club Hofer, qui reçoit de l'argent de l'industrie, mais une instance, instance indépendante s'entend. Un autre film documentaire sur les combattants suisses en Espagne a été présenté à la télévision suisse, sans la conclusion; la conception de la démocratie de ces vieux combattants d'Espagne a déplié à cette instance... Vous voyez, je parle de bagatelles... L'interdiction pour les étrangers de s'exprimer, nous le savons, avait une fois une bonne raison: elle était dirigée contre les orateurs nazis qui voulaient nous monter contre les Juifs et contre la démocratie. Cette interdiction faite aux étrangers de s'exprimer, aujourd'hui encore en vigueur, s'est tournée sans bruit, comme une girouette; Ernest Mandel, l'homme de science marxiste, n'a pas l'autorisation d'entrer; on ne croit pas les Confédérés capables d'écouter de manière critique; M. Löwenthal, en revanche, qui fait de la publicité pour Franz Joseph Strauss sur la deuxième chaîne allemande, est entré et a parlé... Nous ne sommes, comme dit le conseiller fédéral Furgler, pas un Etat policier; c'est la raison pour laquelle on n'a pas écouté le téléphone du général Spinola. C'est ainsi un journaliste allemand qui a dû découvrir l'activité du général Spinola ici, sur les bords du Léman, putsch contre la démocratie au Portugal. Ce que dit le conseiller fédéral Furgler nous rassure; même si ça craque au téléphone, ainsi nous savons: en Suisse, le téléphone n'est pas écouté, à moins que quelqu'un appartienne à un comité pour des droits démocratiques à l'armée. En

parle d'une manière... pour la troupe, qui, malheureusement, ne peut parler elle-même. Le tout s'entendait (en tant qu'émission au sens de la pondération) comme un entretien d'éleveurs de moutons sur la démocratisation de l'élevage de moutons.

Ce que j'aimerais dire:

L'opinion publique paraît être le domaine des partis bourgeois. Il existe des journaux socialistes dont les rédacteurs se donnent de la peine, honnêtement: sans les moyens de faire un quotidien ou un hebdomadaire que nous voulons lire au lieu de la presse bourgeoise. Il manque l'argent. Le parti ne l'a pas. Un journal qui tente de propager notre conception de la démocratie ne recevra aucune contribution de l'industrie, même pas de grosses annonces qui en feraient une entreprise de profit. Les syndicats, à vrai dire dépendant d'une conception de la démocratie qu'on peut appeler socialiste, auraient, eux, l'argent, mais ils sont liés (même s'ils avaient la compréhension) par le statut d'être politiquement neutres. Cette situation est considérée comme irrévocable. Quelle en est la conséquence? Le Parti socialiste, tout de même le plus grand parti du pays, travaille presque sans présence pour le lecteur de journal normal, qui n'a pas beaucoup de journaux, mais un seul, qui promet de l'entretenir de tout, de la Chine et de Berne, des accidents et des crimes, de sport et de culture. La « Nouvelle Gazette de Zurich » informe mieux, c'est vrai. Mais comment interprète-t-elle? D'autres journaux aussi, qui se nomment indépendants, informent plus abondamment que l'« AZ » dépourvue de ressources, par exemple le « Tagesanzeiger », qui atteint les larges couches du peuple, mais qui est une entreprise commerciale privée. Pourtant, il ne manque pas de bons et profonds journalistes qui souhaiteraient défendre notre conception de la démocratie; il y a des rédactions qui sont plus proches de la démocratie sociale que leur éditeur. Mais qui paie commande — tôt ou tard... Le journaliste que j'ai mentionné au début n'est pas un cas unique; d'autres sont déposés d'une autre façon lorsqu'ils ne s'accrochent pas de l'autocensure

(Suite à la page suivante)

Exposé de Pierre Graber, conseiller fédéral

Evolution de la politique étrangère contemporaine de la Suisse

La politique étrangère de la Suisse est en pleine évolution. Il semble que l'opinion publique commence, enfin, à en prendre peu à peu conscience. Le phénomène inspire des craintes aux timorés. Il hérisse les attardés qui ne veulent pas le voir. Pourtant, il est là, irréversible, indépendant de notre volonté.



Notre pays, de toute évidence, ne peut échapper aux grands courants qui balayent le monde. Dans l'évolution de sa politique étrangère au cours des trente dernières années, on peut distinguer trois phases principales:

Phase de consolidation

De 1945 à 1960, notre pays doit chercher sa voie au milieu d'un monde bouleversé et qui va passer pour ainsi dire sans transition de la guerre tout court à la *guerre froide*. Quand les armes se taisent, notre neutralité, l'immunité dont nous venions de bénéficier, la prospérité qui en découlait étaient toutes suspectes et nous isolaient de nos voisins et de nos partenaires. Il nous fallut donc commencer par

Suisse s'enhardit à participer de plus près aux activités des institutions européennes. C'est ainsi qu'elle fit en 1962 une première démarche pour entrer en négociation avec le Marché commun naissant et qu'elle décida, l'année suivante, d'adhérer au Conseil de l'Europe. Ces initiatives se sont inscrites dans la continuité logique de celles qui précédaient: même prudence dans les démarches, même pratique des notions traditionnelles du droit des gens.

Interdépendance à l'échelle du monde

Mais, pendant ce temps, le monde était en train d'éclater sous la formidable poussée de la décolonisation, qui atteignait précisément, à cette époque, son essor maximal. La société internationale, avec ses méthodes et ses normes conçues par des cerveaux européens, nourris de culture classique et imprégnés de libéralisme, allait se voir de plus en plus contestée et bientôt dépassée. Il fallut, dans un laps de temps extrêmement court, s'adapter à une vision toute nouvelle des choses, à une vision universelle. Il fallut surtout avancer vers des terres souvent inconnues ou mal explorées pour accueillir le grand partenaire qui n'allait pas tarder à conférer sa dimension actuelle à notre diplomatie: *le tiers monde*.

On aurait pu craindre sans doute qu'une Suisse renfermée sur elle-même fût réfractaire à l'émergence de ces peuples nouveaux dans la vie internationale. On aurait pu penser également que la fin de la guerre froide, ou plus exactement le dégel perceptible dès le milieu des années 60, allait provoquer des réactions d'instabilité, notamment en Europe, qui auraient des répercussions négatives sur la sécurité de la Suisse.

Il n'en fut rien. Notre pays s'est efforcé de s'adapter au contraire à cette évolution, à cette véritable mutation universelle, de l'influen-

ci engloberont presque certainement la coopération au développement. Des objections, sinon des réticences, de notre part à nous engager sur cette voie risqueraient alors non seulement de nous opposer au camp de ses bénéficiaires, mais nous mettraient surtout en porte à faux vis-à-vis de nos partenaires industrialisés, qui, eux, sont bien décidés à élever sensiblement le taux de leur aide publique. C'est bien la preuve que la votation de juin dernier nous a placés à contre-courant de l'évolution mondiale, qu'il s'agisse tant du tiers monde que des pays industrialisés.

Vérités d'évidence

Le déploiement de notre action diplomatique tous azimuts suppose évidemment le soutien permanent de l'opinion publique. Il est donc plus nécessaire que jamais de l'informer, soit directement, soit à travers le Parlement et ses commissions, et nous le faisons vraiment, dans toute la mesure du possible. Nous devons aussi, bien entendu, nous soumettre comme tout le monde à la pratique des contacts personnels, des visites et des contre-visites. Elle nous permet de nous tenir informés, souvent de première main, des affaires du monde et de présenter notre point de vue, en un mot de rester dans le courant de la vie internationale. *Faute de quoi on nous ignorerait à nos dépens*. Ce sont là des vérités d'évidence sur lesquelles on est presque gêné de devoir tant insister. Partout ailleurs elles vont de soi, mais, chez nous, de larges courants de l'opinion publique semblent ne pas en avoir encore saisi la nécessité, sans parler de ceux qui, eux, les ignorent volontairement en se montrant par là encore plus démagogiques que bornés.

Dimension politique des problèmes

de Paris entre certains pays du Nord et certains pays du Sud, même si, sur le plan technique, elle paraît s'occuper de problèmes comme ceux des matières premières, de l'approvisionnement en énergie, de l'endettement et de l'inflation, a en fait pour objectif l'aménagement des rapports politiques entre les pays industrialisés et le reste du monde, c'est-à-dire entre les peuples nantis et ceux qui sont dépourvus. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que tôt ou tard la paix du monde en dépendra. C'est parce que nous croyons à cette primauté d'une politique étrangère politique sur une simple gestion des affaires économiques internationales que nous nous heurtons souvent dans l'opinion à l'incompréhension ou à l'hostilité.

A la différence des intérêts économiques, les valeurs politiques trouvent en effet beaucoup moins de champions, sans parler des groupes de pression. C'est bien pourquoi l'engagement actif des forces politiques de ce pays qui sont sensibles à une telle hiérarchie est absolument essentiel si l'on veut que les progrès que notre diplomatie a déjà accomplis se poursuivent. Tel est l'apport que ceux qui se réclament du progrès peuvent fournir à cette cause, à condition qu'ils aient la sagesse de se situer dans la réalité, dans le concret et non dans des théories abstraites. Nous avons, vous avez un rôle irremplaçable à jouer dans la partie décisive qui est engagée. Il y va de notre place dans le monde, c'est-à-dire de notre avenir.

Allocutions d'invités étrangers et suisses

● **Ezio Canonica.** — Le président de l'Union syndicale suisse (USS) rappela le principe acquis de longue date de la collaboration entre le PSS et l'USS, chaque organisation gardant son indépendance. Il fit part des réserves de l'USS quant à un soutien par le PSS de l'initiative des organisations progressistes de Suisse pour l'introduction de la semaine de travail de quarante heures et quant au lancement d'une initiative du PSS pour un élargissement du droit aux vacances. Cependant, « le parti ainsi que l'Union syndicale ont le droit de prendre les décisions qu'ils tiennent pour appropriées, en toute indépendance ». Les deux organisations sont appelées « à rechercher une démarche commune dans l'intérêt de tous les travailleurs, chacune à sa manière, mais en tenant compte de l'autre ».

● **Zola Sonkosi.** — Le responsable du bureau ouvert par le Mouvement antiapartheid à Berlin-Ouest invita les Suisses à participer aux efforts visant à mettre un terme à la politique raciste de l'Afrique du Sud qui essaie de survivre sous des formes telles que l'« indépendance démagogique du Transkei », afin de

● **Miguel Sanchez-Mazas.** — Le délégué du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), dans un message remis à la presse, désignait son parti comme étant « l'axe autour duquel se groupent tous les autres partis politiques ». Il donna l'assurance que les socialistes espagnols tiendraient leur congrès à Madrid, malgré l'interdiction momentanée imposée par les ultras dans le camp de feu le général Franco.

● **Ivan Plannells.** — Dans un message remis par écrit, le délégué du Parti socialiste chilien rapporte sur les souffrances endurées par ses amis politiques sous le régime de terreur de la junte militaire chilienne.

● **Walter Hesselbach.** — Le président du Comité central de la Bank für Gemeinwirtschaft (banque appartenant aux syndicats ouest-allemands) transmit au congrès les salutations de la SPD ainsi que les vœux personnels de Willy Brandt et de Helmut Schmidt. Il définit la conception socialiste de la liberté comme « une tâche quotidienne et permanente » visant à conserver et à élargir la liberté de la personne et de la société. « Nous voulons la liberté d'expression et d'opinion, la libération de la misère, soit par

donner des gages pour reconquérir notre crédit international.

Mais, rapidement, nous avons été à même de fournir des preuves tangibles de notre disponibilité dans deux secteurs principaux : d'une part, dès 1947, nous nous sommes joints au grand effort de reconstruction de l'économie européenne, qui aboutit à la création de l'OECD — devenue aujourd'hui l'OCDE. Au sein de cet organisme, qui constitua l'embryon de la coopération économique du monde industrialisé, nous avons d'ailleurs pu œuvrer en faveur d'une politique commerciale très ouverte, qui nous garantissait l'accès aux marchés extérieurs malgré les difficultés subsistant sur le plan monétaire. D'un autre côté, pour défendre notre place dans la nouvelle société internationale, notre pays a su trouver un accommodement avec le monde des Nations Unies. Il dut renoncer à s'y intégrer en raison de l'incompatibilité que l'on percevait alors entre notre neutralité et la lettre de la charte, considérée comme un mécanisme de sécurité collective. Nous avons réussi à faire admettre sa participation à toutes les institutions spécialisées, à l'exclusion des activités politiques de l'organisation. Assez paradoxalement, le symbole de cet accommodement particulier fut l'accord de siège avec l'ONU, signé il y a tout juste trente ans.

Un autre signe du renforcement international de la Suisse avait été, peu auparavant, la normalisation des rapports avec l'Union soviétique. Tous ces réajustements trouvèrent bientôt leur expression dans la maxime *neutralité et solidarité*. A cet égard, une remarque s'impose: si nouvelles qu'elles fussent, ces notions s'inscrivaient encore dans le cadre de relations internationales traditionnelles, fortement axées sur l'Europe et l'Amérique et dans un monde qui, malgré le conflit Est-Ouest, restait régi par un droit international tout à fait classique.

Envol européen

A cette phase de consolidation succède dès le début des années 60 une période d'*envol européen*. La sauvegarde de ses intérêts économiques primordiaux une fois assurée et sa neutralité réaffirmée, la

cher chaque fois qu'il le pouvait et de se tenir le moins possible à l'écart des organisations, des réunions, des initiatives qui allaient de plus en plus marquer les relations entre Etats.

Cela est vrai d'abord du secteur économique et commercial, où nous nous sommes faits sans difficultés au système multilatéral qui s'est instauré, un système qui était le mieux à même de garantir simultanément les intérêts de toutes les parties aux échanges internationaux, à commencer par ceux des petits Etats. C'est également vrai sur le plan des organisations politiques, dont nous avons suivi de près les actions quand nous ne pouvions y prendre part directement et où nous avons essayé de participer au maximum, à tout le moins quand la conscience de nos intérêts bien compris nous y poussait.

Pour prendre des exemples, nous avons manifesté notre intérêt à une adhésion à l'ONU. C'était il y a tout juste dix ans, à une époque où cette vue tranchait déjà avec le conformisme ambiant. Nous avons normalisé nos relations avec les pays de l'Est européen et les avons développées et intensifiées avec ceux de l'Europe occidentale, en prenant part activement à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, après avoir négocié un accord de libre-échange avec les communautés européennes. Nous avons signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires ainsi que toute une série d'accords sur la maîtrise des armes (on n'ose pas dire sur le désarmement). Enfin, nous sommes devenus membres à part entière de la Conférence sur la coopération économique internationale, et ce malgré le lourd handicap que la Suisse supporte dans le secteur, aujourd'hui prioritaire, de l'aide publique au développement, du fait d'une opinion publique qui vit en marge des réalités mondiales.

A contre-courant de l'évolution mondiale

A cet égard, il ne faut pas nous faire d'illusions: ce handicap initial ne va pas disparaître. Il est même à craindre que les plus graves difficultés soient encore devant nous. En effet, si la Conférence Nord-Sud aboutit à quelques résultats, ceux-

face à la complexité des problèmes et devant le caractère explosif de la situation internationale, en changement perpétuel, en raison aussi des modalités nouvelles qui se créent, la Suisse, il faut le répéter, court les risques les plus graves si elle se ferme sur elle-même ou simplement si elle se montre indifférente à ce qui se passe au-delà de ses horizons, forcément limités. Bien sûr, la place financière que nous constituons, l'imbrication de nos marchés avec ceux de l'extérieur, et notamment de l'Europe communautaire, la nécessité où nous sommes d'importer pour vivre et d'exporter pour survivre font que la Suisse ne sera jamais isolée si l'on s'en tient à une vision strictement économique des choses. Mais précisément il est devenu évident que cette vision ne saurait plus nous suffire et que, dans le monde d'aujourd'hui, elle est même dangereuse si elle demeure exclusive. Le caractère éminemment politique des problèmes d'adaptation qui se posent à nous doit l'emporter sur le simple réflexe économique, car c'est bien là leur vraie dimension, leur vraie valeur, leur vraie signification.

A supposer même que cette primauté du politique s'estompe parfois dans tel ou tel pays, dont l'indépendance est ancienne et l'identité bien assise, il en va tout autrement chez ceux où les combats pour l'émancipation nationale sont encore tout récents. Or, ce sont essentiellement ceux-ci qui constituent le tiers monde. Ce qui, soit dit en passant, démontre que sans la percée politique entreprise il y a trois ans en direction du Proche-Orient le développement de nos rapports commerciaux avec les pays arabes se heurterait aujourd'hui à des obstacles bien plus grands, peut-être insurmontables. Il est pour le moins curieux de constater que ce sont les mêmes milieux qui nous ont censurés naguère qui nous reprochent à présent de manquer d'audace. Il est aussi plaisant de voir que ceux qui réclament de l'Etat plus de dynamisme et de plus amples actions sont souvent ceux-là mêmes qui lui en refusent les moyens. L'esprit partisan explique sans doute de telles inconséquences.

Il en va de même sur le plan multilatéral. Ainsi, la Conférence

prolonger l'exploitation et le pillage auxquels est soumis le peuple sud-africain. Les Africains travaillent dans des maisons suisses comme Sulzer, Sandoz, Ciba-Geigy, Brown Boveri, Nestlé, Hoffmann-La Roche notamment, dans des conditions inhumaines et pour des salaires d'esclaves, déclara Sonkosi. Il invita le Parti socialiste à adopter des résolutions contre le colonialisme, le racisme et l'apartheid en Afrique du Sud et « à soutenir activement le juste combat des peuples d'Afrique australe ».

tiquement le droit au travail et la sécurité sociale, la libération de la peur impliquant la lutte contre la terreur, une politique de paix et de réduction des armements, l'humanisation de l'exécution des peines, le droit à l'épanouissement de la personne, y compris au poste de travail. Pour ces raisons, nous sommes également partisans d'une réforme de l'éducation et pour la participation au lieu de travail et dans la marche de l'entreprise », déclara Walter Hesselbach dans son allocution.

Créer une plate-forme à la liberté d'expression

Allocution de Max Frisch

(Suite de la page précédente)

pour pouvoir travailler. Où cela mène: l'endoctrinement quotidien que s'achète l'abonné passe d'autant plus inaperçu qu'une contre-information ne l'atteint absolument pas... Mais il ne s'agit pas de jeter la pierre aux éditeurs des grands journaux; il s'agit de la question: avons-nous une opinion publique démocratique? Le fait que sur trois citoyens suisses un seul se rend encore aux urnes, ce qui est une banqueroute de la démocratie directe, a, à vrai dire, différentes raisons; l'une d'elles: la diminution de la controverse publique, d'une vraie controverse, j'entends l'absence d'une contre-information dans la presse et à la télévision suisse conduit à un assoupissement; pour ne pas dire à un abrutissement national, comme le montre, par exemple, le rejet de la loi sur l'aménagement du territoire, qui aurait servi la nation. Même le gouvernement ne peut souhaiter cela. Il n'est justement pas question d'élevage de moutons! — nous ne sommes pas un Etat policier, non, en comparaison de l'Espagne et de la RDA. Mais nous sommes sur le point de gaspiller l'essence de notre démocratie si nous (pour rester dans le sujet) laissons les propriétaires de journaux déterminer ce que nous

pouvons et ce que nous ne pouvons pas lire... Le sentiment que nous avons parfois, ce sentiment mélancolique et tout à la fois comode à vrai dire, que rien ne bouge en Suisse est une dangereuse illusion: la Suisse bouge — et même rapidement — en direction de la restauration.

Four parler de votre parti:

Il travaille — et mérite pour cela la considération de chacun — il travaille dans des communes, dans des commissions, au Parlement et au gouvernement; mais il travaille dans l'ombre de la presse bourgeoise, sans une presse qui rende lisible de jour en jour pour de larges couches notre conception de la démocratie. Cela signifie: le Parti socialiste suisse (et il en est de même des syndicats) vit d'un héritage, d'une conception de la démocratie que des travailleurs et d'autres ont créée avec suffisamment de peine dans un siècle capitaliste; je dis: il vit de cela, il se fie à la permanence d'une conscience politique sans une presse qui atteigne le peuple — et je me demande avec préoccupation si votre parti, en continuant de penser s'en sortir sans une politique des media effective, ne va pas perdre pied.

Cela comme question avant le déjeuner.

Le PSS contre toute restriction de la liberté d'expression

Jean Ziegler, l'auteur d'« Une Suisse au-dessus de tout Soupçon », a donné lieu à l'un des cas les plus actuels d'atteintes à la liberté d'expression. Le congrès a adopté par acclamation la résolution suivante, à l'issue du discours de Max Frisch:

Le congrès du Parti socialiste suisse, à Montreux, a pris connaissance de la campagne de diffamation qui est en cours dans une partie de la presse contre le conseiller national Jean Ziegler. Cette campagne, soutenue également par certains cercles de la grande finance, est un pas de plus vers la diffamation et le dénigrement des opinions et des critiques librement exprimées dans notre pays.

Dans des écoles, des universités et des rédactions de journaux, les esprits critiques que compte notre pays sont exposés à une pression toujours plus forte.

Le Parti socialiste suisse considère une telle évolution comme étant lourde de conséquences pour notre

pays. Il considère notamment toutes les tentatives de faire taire la critique comme autant d'atteintes portées à nos traditions de démocratie et de liberté qui nous ont valu un Gottfried Keller et un Henri Pestalozzi.

Le Parti socialiste suisse est d'avis qu'il est aujourd'hui plus urgent que jamais de développer et de préserver la marge de liberté nécessaire aux citoyens critiques par la pensée, par la parole et par les écrits. Le congrès du Parti socialiste suisse, réuni à Montreux, en appelle à l'opinion publique afin qu'elle défende la liberté d'expression partout où celle-ci est mise en cause. Il est important que toutes les organisations des travailleurs, culturelles et éducatives, s'emploient à développer de façon conséquente les libertés dans notre société. Les socialistes comptent également en l'occurrence sur des personnalités dans d'autres partis qui se font un devoir de défendre la liberté de pensée.

Résolution contre le racisme

A la suite du discours prononcé par Zola Sonkosi, responsable du bureau ouest-berlinois du Mouvement antiapartheid, le congrès du Parti socialiste suisse a exprimé son soutien au peuple du Zimbabwe en adoptant la résolution suivante: A l'occasion de son congrès 1976, le Parti socialiste suisse adresse le message ci-dessous aux délégués du peuple du Zimbabwe présents à la conférence de Genève:

Le Parti socialiste suisse s'est toujours prononcé contre toute forme

de racisme et pour l'autodétermination de tous les peuples. Il tient à assurer les délégués de la majorité noire de la population du Zimbabwe, qui participent à la conférence de Genève, de sa solidarité, et exprime l'espoir que la discrimination raciale en Afrique australe touche à sa fin. Le Parti socialiste suisse s'élève contre tous les cercles dans notre pays qui cherchent à retarder la libération des populations noires pour préserver leurs intérêts économiques.

Décision en matière

Soutien socialiste à l'initiative de l'Union syndicale suisse pour l'introduction de la semaine de quarante heures

L'Union syndicale suisse a récemment publié le texte définitif de l'initiative « pour une réduction progressive de la durée du travail à quarante heures par semaine ». Elle lancera cette initiative en fin d'année ou au début de l'an prochain. Le congrès du PSS, outre le mot d'ordre du oui donné pour la votation du 5 décembre sur les quarante heures, a décidé d'accorder son soutien à l'initiative de l'Union syndicale suisse. Cette dernière a le contenu suivant:

Les citoyennes et les citoyens suisses soussignés demandent, par voie d'initiative populaire, que l'article 34ter de la Constitution fédérale soit complété comme il suit:

I

1 bis. La Confédération légifère en vue d'assurer aux travailleurs leur part aux fruits du progrès par la réduction échelonnée de la durée du travail

II

Dispositions transitoires

1. Pour les travailleurs auxquels s'applique la loi sur le travail ou l'ordonnance concernant les chauffeurs, la durée maximale de la semaine de travail est réduite de deux heures au moins à l'expiration d'un délai d'une année dès l'adoption de l'article 34ter, alinéa 1 bis. Ensuite, elle sera réduite chaque année d'une heure au moins jusqu'à ce qu'elle atteigne quarante heures.

2. Pour les travailleurs auxquels s'applique la loi sur la durée du travail ou la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires, la durée moyenne de la semaine de travail est réduite d'une heure au moins à l'expiration d'un délai d'une année au plus tard dès l'adoption de l'article 34ter, alinéa 1 bis. Ensuite, elle sera réduite chaque année d'une heure au moins jusqu'à ce qu'elle atteigne quarante heures.

3. Pour les travailleurs qui font l'objet de dispositions spéciales (article 27 de la loi sur le travail), la législation détermine comment la durée du travail maximale sera réduite progressivement.

Résolution: Moratoire dans la construction des centrales nucléaires

Les délégués au congrès 1976 du Parti socialiste suisse, à Montreux, après en avoir lu le texte à l'écran, adoptèrent à une très grande majorité la résolution suivante au sujet de la marche à suivre dans la construction des centrales nucléaires:

Le Parti socialiste suisse exige un moratoire immédiat dans la construction des centrales nucléaires, afin que toutes les questions se rapportant à la production d'énergie puissent être examinées à fond et que les résultats puissent être représentés dans le cadre d'une conception globale de l'énergie.

Le Sol n'est pas une Marchandise

Une brochure illustrée d'une cinquantaine de pages, éditée par le Parti socialiste suisse. Elle dresse un bilan complet de la situation actuelle et des conséquences néfastes qui en résultent pour l'homme et l'environnement. La présente publication répond en outre à de nombreuses questions relatives au droit foncier, et tire les conclusions qui s'imposent.

Prix: 5 fr.

Veillez m'envoyer:

— la brochure du PSS « Le Sol n'est pas une Marchandise ».

Nombre d'exemplaires: (avec bulletin de versement).

— dépliant gratuits contenant un bref aperçu des buts principaux poursuivis par l'initiative.

— feuilles d'initiative du PSS pour le droit foncier moderne.

Adresse complète: _____

Date: _____

Signature: _____

Talon à retourner au PSS, case postale 4084, 3001 Berne, téléphone (031) 24 11 15. Merci!

de politique des transports

La proposition suivante de la section de Spiez a été transmise au Comité directeur du Parti socialiste suisse pour examen:

« Le Comité central du Parti socialiste suisse est invité à entreprendre toute démarche appropriée afin d'introduire des taxes pour tous les usagers de nos routes nationales, cela dès l'ouverture du tunnel routier du Gothard au plus tard. Le prélèvement devrait se faire de la façon la plus simple, au moyen d'une vignette; les usagers étrangers de nos routes na-

tionales auraient à s'acquitter de la taxe à la frontière. Le tarif régissant les taxes sera établi en fonction du poids des véhicules. Le transport des voitures par chemin de fer aux tunnels du Gothard et du Lötschberg serait considéré comme entrant dans le cadre de notre réseau de routes nationales et financé de la même manière. »
Le congrès a pris en l'occurrence une option importante en matière de politique des transports qui ne manquera pas de soulever l'intérêt des responsables des transports publics.

Adhérez au socialisme!



L'activité et les buts poursuivis par le Parti socialiste m'intéressent.

- Je désire recevoir de la documentation
 Je désire adhérer au Parti socialiste
 Je désire avoir un entretien avec un membre du Parti socialiste
(Cocher ce qui convient)

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Localité: _____

Téléphone: _____

A envoyer s. v. p au Parti socialiste suisse, case postale 4084, 3001 BERNE. Téléphone (031) 24 11 15

Pour le droit au travail Pour le droit à l'éducation Pour les droits de l'homme

Parti socialiste suisse

Quelques échos de presse (bourgeoise) de la Suisse alémanique...

« Tages Anzeiger », Zurich
(Toni Lienhard)

« ... des déclarations convaincues sur « l'identité » du parti marquèrent le congrès. Ces déclarations appaurent plausibles aux observateurs extérieurs, car le Parti socialiste se penche toujours davantage sur des thèmes qui préoccupent au plus haut point sa base, les travailleurs. (...) Le poing rouge s'est décripé, il s'est mué en une patte rose, laquelle, selon la nature d'un tel membre, a les griffes la plupart du temps rentrées, mais qui est prête à les montrer ou à les utiliser en cas de nécessité. »

« Vaterland », Lucerne
(Aloïs Hartmann)

« L'attitude exempte d'esprit critique manifestée par les délégués sur ce point et sur d'autres points traités par le congrès nous a sur-

pris. (...) Tous ne se préoccupèrent que de considérations « fondamentales ». Qu'ils se laissent entraîner dans le sillage du POCH avec une telle vue « fondamentale » des choses n'inquiéta que peu ou pas du tout les délégués du Parti socialiste. »

« Nouvelle Gazette
de Zurich » (Ulrich Pfister)

« Un sentiment de frustration, dû à la conscience d'être toujours mis en minorité dans la confrontation avec l'adversaire politique peut avoir suscité cet « acte » d'opposition libératrice — ainsi du moins pourrait-on s'expliquer l'enthousiasme délirant qui a salué le résultat de la votation. Mais c'est jouer avec le feu, car le citoyen n'interprétera pas uniquement le mot d'ordre du Parti socialiste comme un soutien au principe de la semaine de quarante heures, mais il appréciera l'attitude de

l'allié du Conseil fédéral soi-disant le plus fidèle sur le oui à l'objet soumis concrètement à la consultation populaire du 5 décembre. »

« National-Zeitung », Bâle
(Frank A. Meyer)

« Une chose est certaine: les relations entre le PSS et l'USS ont connu des temps meilleurs. (...) Il serait cependant faux d'en déduire que de grandes tensions vont régner à l'avenir entre l'USS et le PSS. Les deux organisations ont une lourde tâche devant elles, tâche qu'elles ne sauraient mener à chef si ce n'est ensemble: il s'agit de l'élaboration d'un programme de rechange en matière de politique économique. »

Editeur: PSS, CP 4084, 3001 Berne.
Rédaction responsable:
secrétariat central.
Imprimerie Coopérative,
La Chaux-de-Fonds.